

L'Inspecteur d'académie Directeur
académique des services de
L'Éducation nationale du Haut-Rhin

Affaire suivie par :
Guillaume LEBEAU et Marie-Véronique MARCHEGIANI
CPD ADASEN – formation initiale et continue
Tél. 03 89 21 56 24
Mél : cpdformation68@ac-strasbourg.fr

52-54 avenue de la République
BP60092
68017 Colmar Cedex

à

Mesdames les professeures des écoles
Messieurs les professeurs des écoles

S/C

De Mesdames les Inspectrices et de Messieurs les
Inspecteurs de l'Éducation nationale

Colmar, le 26 mai 2026

Objet : appel à candidature aux fonctions de MAT (Maître d'accueil temporaire), tuteurs et tutrices de professeur des écoles stagiaires et d'étudiants préparant le concours du professorat des écoles

Référence : MENE1013103C <https://www.education.gouv.fr/bo/2010/29/mene1013103c.html>

Différentes modalités de stage sont prévues pour assurer la formation des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation (Licence Professorat des écoles, Master MEEF, Master Enseignement & Education M2E).

L'exercice en école des étudiants M1 et M2 se fera auprès de professeurs des écoles, volontaires et à titre temporaire (Maître d'accueil temporaire - MAT), intéressés par l'exercice d'une mission de maître d'apprentissage et de conseil. Le MAT accompagnera l'étudiant dans l'observation et la pratique des gestes du métier, dans la mise en œuvre et l'évaluation des apprentissages et pour toutes les questions relevant de la gestion et de la conduite de la classe.

En fonction du parcours de formation de l'étudiant, ce tutorat pourra s'exercer dans la classe du MAT.

Le cas échéant, et sur validation de l'inspecteur ou l'inspectrice de la circonscription, le ou la MAT pourra être sollicité pour l'accompagnement de Professeurs des Ecoles Stagiaires (PES).

Durant l'année scolaire 2026-27, le département du Haut-Rhin sera amené à proposer des stages filés et massés, ce qui suppose un nombre significatif de classes d'accueil et de MAT pour en assurer le tutorat, **notamment en maternelle**.

Les différents formats de stages pressentis et le cahier des charges de l'accompagnement qui leur est lié (document transmis par l'INSPé)

	Format du stage	Cahier des charges de l'accompagnement
<p>Etudiant M2</p> <p><i>Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF)</i></p>	<p>1 stage d'observation et de pratique accompagnée dans une classe d'un MAT. Il se déroule sous la forme d'un stage filé, à raison d'une journée par semaine, et d'une seconde journée toutes les trois semaines, de la fin du mois de septembre au début du mois de juillet.</p>	<p>L'étayage du/de la MAT pour la conception et la mise en œuvre des séances s'adaptera à la réalité de la situation relative au contexte de la classe : l'objectif final étant le développement de l'autonomie de l'étudiant.</p> <p>Le MAT sera amené à compléter un rapport de stage, au titre de l'évaluation du parcours universitaire de l'étudiant.</p>
<p>Elève fonctionnaire M1</p> <p><i>Master Enseignement & Education (M2E)</i></p> <p><u>Parcours « lauréats concours BAC+3 2026 »</u></p>	<p>Plusieurs stages d'observation et de pratique accompagnée d'une durée totale de 12 semaines.</p> <p>Plusieurs modalités sont prévues : 2 stages massés de 3 semaines (fin novembre – début décembre puis en janvier) et un stage filé, à raison de deux journées par semaine de la mi-février à mi-avril.</p> <p>Un stage d'ouverture d'une semaine est également prévu dans le champ des EBEP.</p>	<p>L'étayage du/de la MAT pour la conception et la mise en œuvre des séances s'adaptera à la réalité de la situation relative au contexte de la classe : l'objectif final étant le développement de l'autonomie de l'étudiant.</p> <p>Le MAT sera amené à compléter un rapport de stage, au titre de l'évaluation du parcours universitaire de l'étudiant.</p>
<p>Etudiant M1</p> <p><i>Master Enseignement & Education (M2E)</i></p> <p>Parcours « non-lauréats concours BAC+3 2026 »</p>	<p>2 stages massés d'observation et de pratique accompagnée de 2 semaines en novembre et en février.</p>	<p>L'étayage du/de la MAT pour la conception et la mise en œuvre des séances s'adaptera à la réalité de la situation relative au contexte de la classe : l'objectif final étant le développement de l'autonomie de l'étudiant.</p> <p>Le MAT sera amené à compléter un rapport de stage, au titre de l'évaluation du parcours universitaire de l'étudiant.</p>
<p>Professeur des écoles stagiaire M2</p> <p><i>Master Enseignement & Education (M2E)</i></p> <p>Parcours « lauréats concours BAC+3 2026 »</p>	<p>1 stage filé en responsabilité totale de classe à 50% hebdomadaire.</p>	<p>Le MAT en sa qualité de tuteur assurera un accompagnement à distance tout au long de l'année ainsi que quatre visites (au minimum) dans la classe du PES (remplacement du MAT dans sa classe assuré). Il rédigera des rapports de visites ET produira un rapport et avis dans le cadre de la diplomation de l'évaluation par compétence du M2 M2E et de la certification académique.</p> <p>Il accueillera le PES dans sa classe selon un calendrier pré établi.</p> <p>Il participera à des réunions avec l'IEN.</p> <p>Il participera activement à la mise en œuvre d'un Plan d'Accompagnement Renforcé le cas échéant.</p>
<p>Professeur des écoles stagiaire 100%</p> <p>Lauréat du concours Bac +5 2026</p>	<p>1 stage en responsabilité totale de classe (soit à 100% hebdomadaire).</p>	<p>Le MAT en sa qualité de tuteur assurera un accompagnement à distance tout au long de l'année ainsi que quatre visites (au minimum) dans la classe du PES (remplacement du MAT dans sa classe assuré). Il rédigera des rapports de visites ET produira un rapport et avis dans le cadre de la certification académique.</p> <p>Il accueillera le PES dans sa classe selon un calendrier pré établi.</p> <p>Il participe à des réunions avec l'IEN.</p> <p>Il participe activement à la mise en œuvre d'un Plan d'Accompagnement Renforcé le cas échéant.</p>

La ou le professeur des écoles MAT engagé dans ces missions de tutorat percevra une rémunération dont le taux variera selon le nombre et la catégorie des étudiant suivis. La mise en paiement sera suivie par le service administratif de la DSDEN et le service PAGE 1D après service fait.

Etudiant en master MEEF	Rémunération pour accompagnement et évaluation
Etudiant M1	Le MAT accueille en général 2 étudiants M1 par stage. 150 € par stagiaire et par stage
Etudiant M2	Le MAT accueille 1 à 2 M2 pour le stage annuel. 300 € par stagiaire
Professeur des écoles stagiaire	Le MAT accompagne un PES à l'année. 1250€

Les professeurs des écoles MAT se verront proposer une formation pour les préparer à leur fonction d'accueil et de tutorat.

Des réunions d'information, des actions de formation ainsi que des forums d'échanges pourront être organisés à l'intention des MAT, tout au long de l'année, par des formateurs de la direction académique et de l'INSPé.

Si ces perspectives d'accueil, d'accompagnement et de tutorat d'étudiants ou de PES vous intéressent, nous vous invitons à renseigner la fiche de candidature via le lien ci-dessous **avant le 17 juin 2026 délai de rigueur** :

<https://questionnaire.apps.education.fr/visualizer/BiDj9nukfcoaLo4Xu>

Nous transmettrons ensuite la liste des candidatures à chaque IEN de circonscription pour avis et validation des vœux émis. Vous pourrez ensuite demander à votre IEN l'avis qu'il aura proposé.

En cas de besoin, vous pouvez contacter
Guillaume LEBEAU et Marie- Véronique MARCHEGANI
cpdformation68@ac-strasbourg.fr
Numéro de téléphone : 03.89.21.56.24

signé
Fabrice BARTHELEMY